



FONDATION MARIUS JACOB

1. Présentation	3
1.1 Bref historique	4
1.2 Fonctionnement interne	5
1.3 Le GT coordination	6
1.4 Communication	7
2. Fonctionnement du fonds général	8
2.1 ACAB : tirage au sort	8
2.2 ACAB : octroi des bourses	9
2.3 ACAB : Défraiement	9
3. Résultats 2023	10
3.1 Statuts dons et mutualisateur-trices	10
3.2 Fonds général	12
3.3 Fonds spécifiques	13
3.3.1 Nouveaux fonds spécifiques	13
3.3.2 Les autres fonds spécifiques actifs en 2023	15
3.3.2 Les fonds spécifiques en veille	17
3.3.3 Relais à la coordination	17
3.4 Prêt sans intérêt	17
4. Partenariats	18
5. Perspectives 2024	19

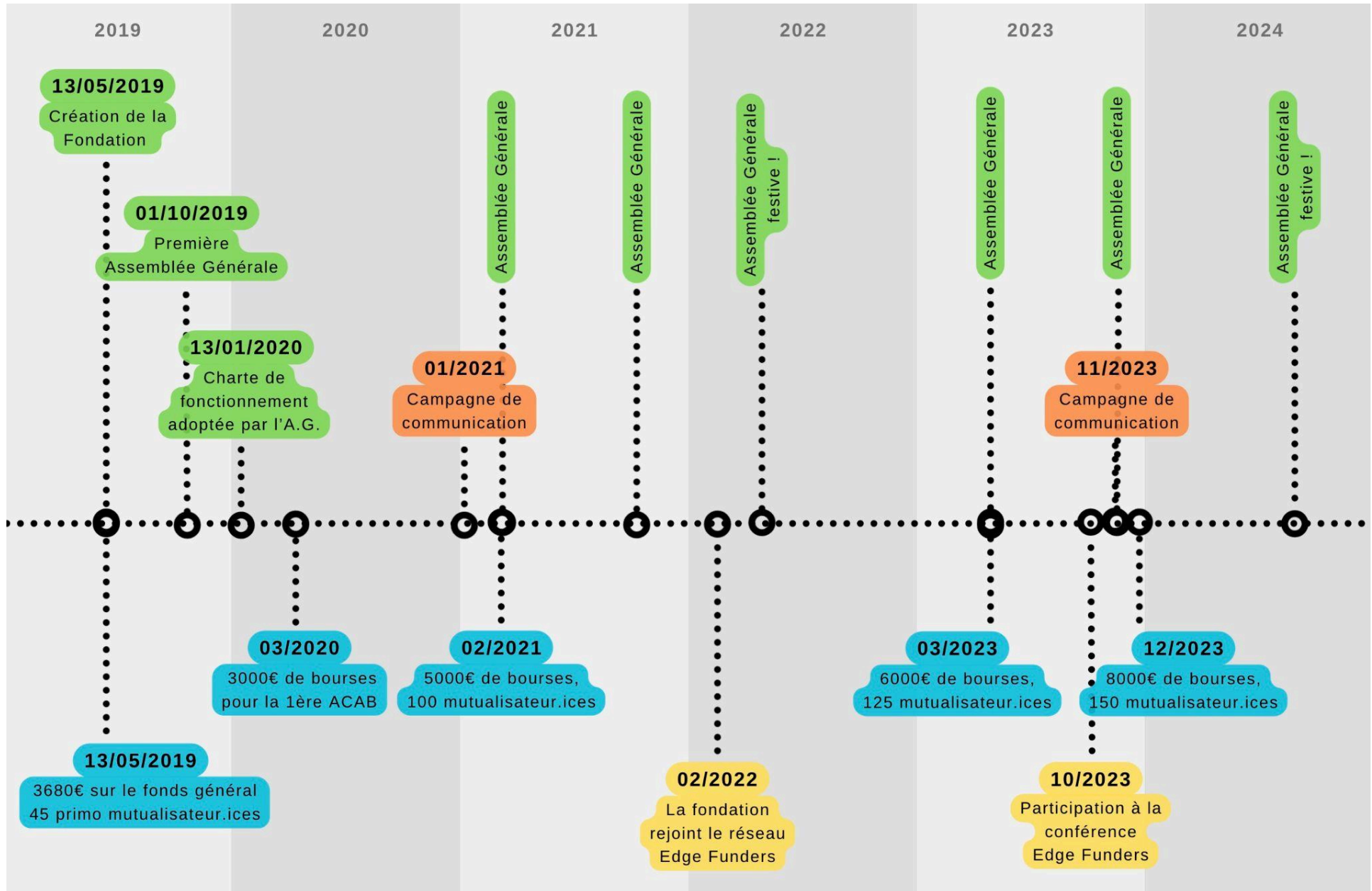
1. Présentation

Le principe de la fondation est simple : nous parions sur notre capacité à mutualiser ensemble un maximum d'argent et nous organisons sa redistribution à des collectifs et initiatives militantes qui en ont besoin. Nous cherchons ainsi à renforcer l'autonomie, l'indépendance et l'impact de mouvements sociaux de base.

En un peu plus de trois années d'existence, la fondation peut être fière d'avoir soutenu plus d'une centaine d'initiatives pour un montant de près de 90 000€. Par ailleurs, l'existence de nombreux fonds spécifiques permet de faciliter la collecte et la gestion d'argent de divers collectifs dont les valeurs résonnent à l'unisson avec la raison d'être de la fondation Marius Jacob ou de soutenir certaines thématiques particulières. La dynamique continue de s'amplifier et nos différents fonds alimentent désormais de nombreuses luttes et des projets militants à Bruxelles et ailleurs.

Inutile de vous dire qu'en 2023, nous pensons qu'il est plus indispensable que jamais de renforcer et soutenir les luttes féministes, antiracistes, écologiques et sociales. Mais avant cela, nous vous laissons (re)découvrir les principaux éléments de notre années 2022

1.1 Bref historique



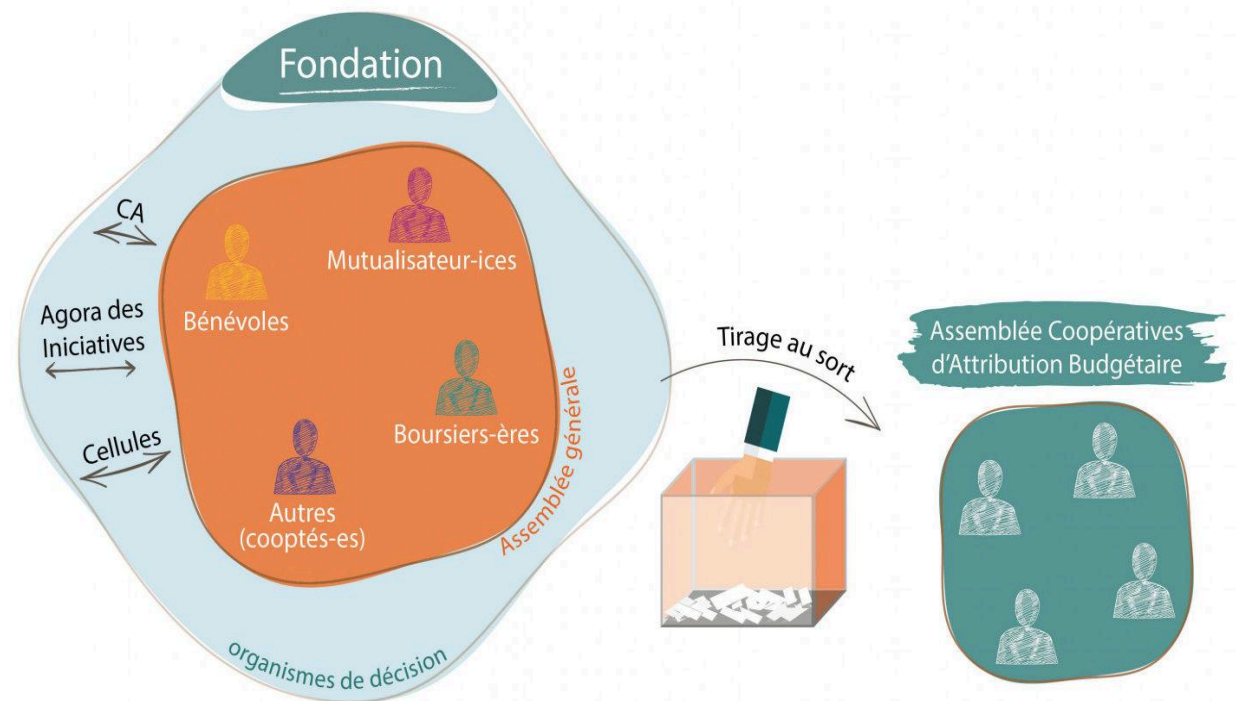
1.2 Fonctionnement interne

La Fondation fonctionne en autogestion et dans une recherche d'horizontalité. La participation des membres est la base du fonctionnement. Les compétences sont distribuées de la façon suivante :

L'assemblée générale de la fondation est l'organe qui dans les faits prend les décisions stratégiques et tactiques de la fondation (en proposant des résolutions au Conseil d'Administration).

Le Conseil d'Administration : composé actuellement de trois administrateur·trice·s – valide les décisions et l'aspect administratif de la fondation.

L'assemblée coopérative d'attribution des bourses (ACAB): est chargée de l'attribution de bourses. Elle a la particularité d'être composée de membres tiré·e·s au sort parmi l'assemblée de la fondation.

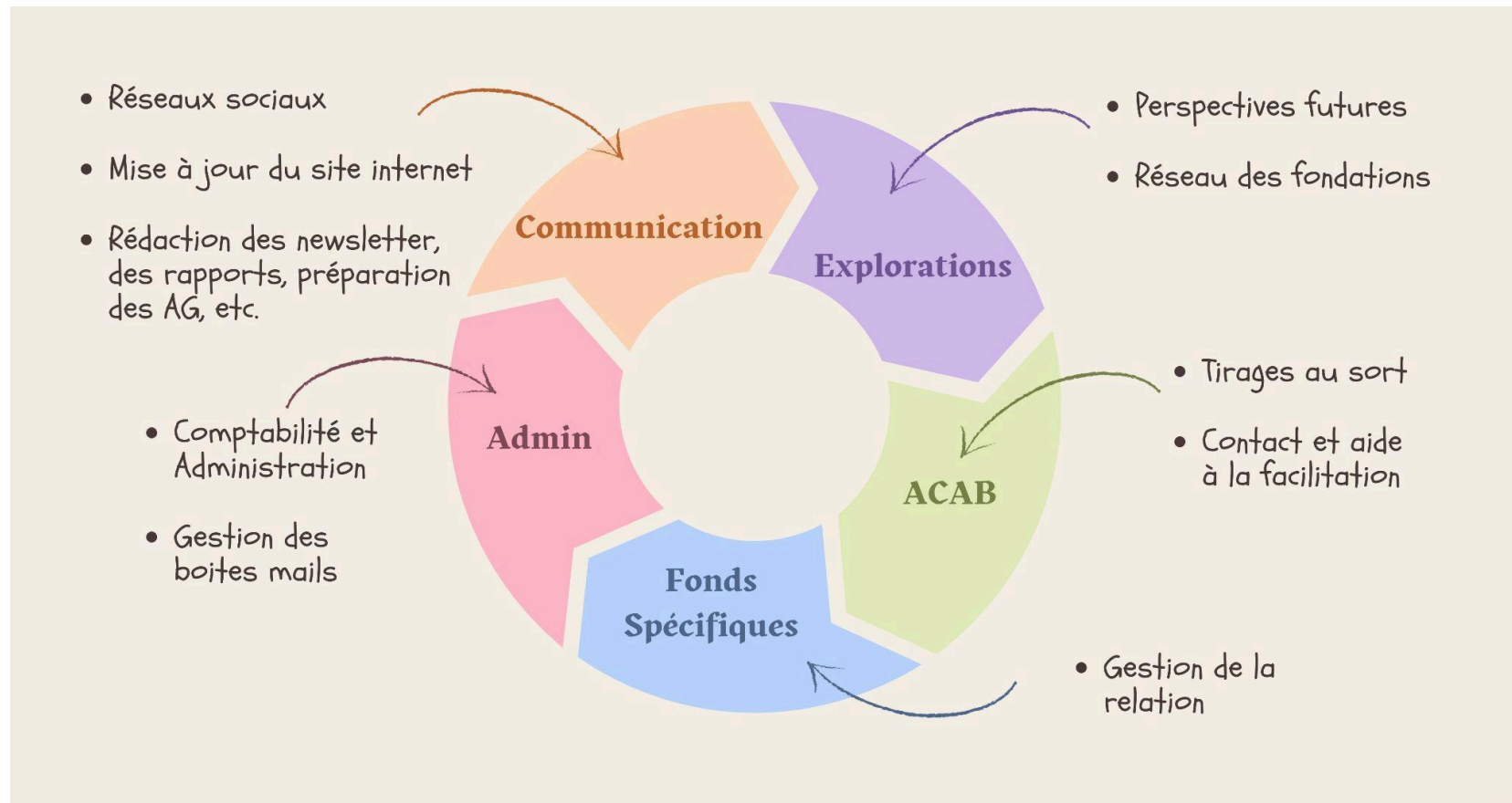


Le GT Coordination : groupe chargé de la coordination de la Fondation et de l'organisation des assemblées.

1.3 Le GT coordination

Le groupe de travail de coordination se compose désormais de 7 membres issus à la fois d'une partie des fondateurs et d'autres membres qui ont exprimé leur envie d'aider à la gestion après avoir participé à des ACAB.

Hilario, Caillou, Tex, Alix, Yan, Nina et Quentin se répartissent ces tâches de manière horizontale et auto-géré :



Chaque membre a une liberté d'action individuelle au sein d'un accord de principe collectif obtenu lors des réunions mensuelles. Bien que chacun des membres ait de facto une spécialisation, aucune frontière n'est mise sur les possibilités de chacun à explorer d'autres tâches et à s'entraider au-delà de nos tâches habituelles.

Pour le moment aucun défraiement n'a été octroyé, mais le groupe de travail discute régulièrement de la possibilité d'en mettre un en place pour celles et ceux qui le souhaitent si jamais la charge de travail devient trop lourde. Actuellement le temps de travail fourni par l'entièreté de l'équipe de coordination est estimé à l'équivalent de 2 jours par semaine pour une seule personne.

1.4 Communication

L'arrivée d'Alix dans le groupe de travail de coordination a donné un coup de boost à notre communication qui s'était un peu endormie.

Elle a eu la motivation de reprendre la gestion des réseaux sociaux, facebook et Instagram pour faire de nouveaux posts, tenir les abonnés informés des évolutions de la fondation et tenter de toucher un public de plus en plus large.



https://www.instagram.com/fondation_marius_jacob/



<https://www.facebook.com/FondationMariusJacob>

A l'occasion de la cinquième année de vie de la fondation Marius Jacob, nous avons demandé à Irruption de nous faire une vidéo de campagne afin de rameuter encore plus de mutualisateurs.trices.

Ce fût une réussite, l'impact de la vidéo se voit clairement sur les graphiques que vous verrez plus bas, environ 30% de mutualisateurs et de dons mensuels en plus en seulement 2 mois !



<https://www.youtube.com/@fondationmariusjacob4116>

2. Fonctionnement du fonds général

Le fonds général Marius Jacob permet d'octroyer des bourses pour soutenir financièrement des activistes, collectifs et mouvements sociaux qui partagent les valeurs de la fondation. La bourse est un montant exonéré d'impôt qui est directement fournie par la Fondation à une personne ou un collectif.

Les mutualisateur·trices s'engagent à verser tous les mois – ou le plus régulièrement possible – un montant sur le compte de la fondation. Nous recommandons sur le site internet de verser 1% de ses revenus ou plus. Ce montant peut évidemment être inférieur ou supérieur en fonction de la situation de chacun·e.

Le fonds peut également être financé par des dons plus ponctuels, des legs ou encore par des activités de récolte de fonds.

2.1 ACAB : tirage au sort

Le processus de composition de l'ACAB cherche à limiter la place des personnes privilégiées. Sur base d'une auto-identification des systèmes de dominations auxquels participent les personnes, la formule du tirage au sort diminue les chances d'être tiré·e au sort au plus que l'on cumule des privilèges. Les membres doivent identifier de manière confidentielle si il·elles s'identifient comme : blanc, homme, cisgenre, hétéro, avec papiers, avec logement, valide, diplôme universitaire, revenu de plus de 1500€/net.

Qui peut être tiré.e au sort? Toute personne membre de l'Assemblée Générale, c'est-à-dire:

- les personnes qui ont mutualisé au moins une fois les 6 mois précédant le tirage au sort
- les bénéficiaires de bourses précédentes
- les collectifs ayant un fonds spécifique
- les personnes cooptées lors d'une AG

Un calendrier des trois prochaines réunions de l'ACAB est communiqué, avec une réunion d'attribution des bourses fixée tous les deux mois. Au moins une permanence est organisée entre chaque réunion afin de proposer un temps d'aide pour remplir les demandes de bourses (par des volontaires de l'assemblée).

2.2 ACAB : octroi des bourses

Les bourses sont octroyées par l'assemblée coopérative d'attribution des bourses (ACAB). Cette assemblée, renouvelée tous les 6 mois, est constituée de 9 membres tiré·es au sort parmi les membres de l'assemblée générale de la fondation. L'assemblée est renouvelée partiellement lors de chaque ACAB, de sorte que les personnes participent à maximum 3 sessions. En 2023, 6 ACAB ont eu lieu. Une ACAB a dû être annulée suite à la difficulté à trouver un jury et des personnes à la facilitation.

2.3 ACAB : Défraiement

Depuis l'automne 2023 , il existe la possibilité d'un défraiement pour les participants, jury et facilitateurs. Il s'agit de 50€ par ACAB pour chaque membre du jury et de 100€ par ACAB pour chaque personne de la facilitation.

La manière dont on propose au membre d'être défrayé ou pas est encore en phase de test entre le papier qui circule lors de l'assemblée pour indiquer son numéro de compte et la demande individuelle par mail.

3. Résultats 2023

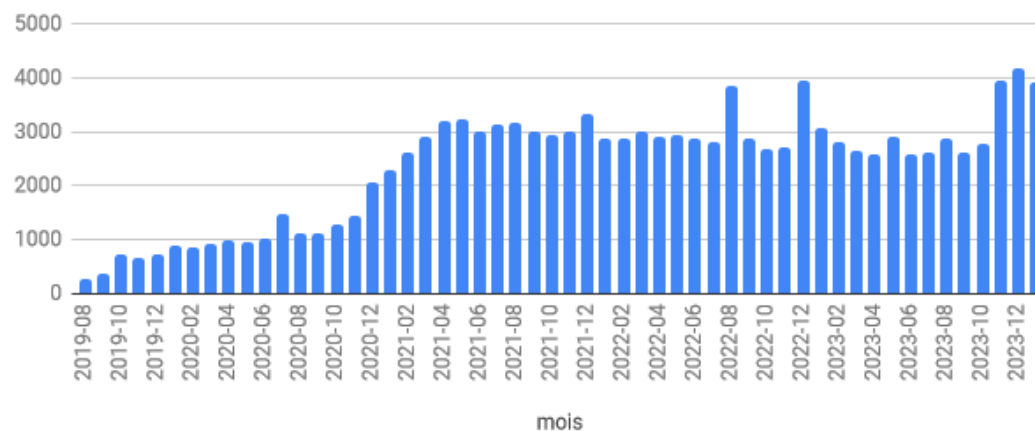
3.1 Statuts dons et mutualisateur-trices

A la fin 2023, on compte 285 personnes dans la liste des mutualisateur-trices depuis le lancement de la fondation. En 2023, le nombre de nouveaux.elles membres est de 42 personnes, et les rentrées sont passées de 130 personnes qui mutualisent à 160 à la fin de l'année (et 209 en avril 2024). Les mutualisations ont légèrement baissé le long de l'année, pour augmenter à nouveau et atteindre 4000€ par mois. Des dons ponctuels (7155€) et les contributions des fonds spécifiques (984€) ont permis de combler la baisse des rentrées durant l'année .

Nombre de mutualisations mensuelles



Montant des mutualisations mensuelles



Comptabilité : entrées et dépenses

En 2023, nous avons reçu 3.488€ de plus que ce que nous avons dépensé. Les mutualisations s'élèvent à 36.709€, les dons ponctuels à 7155€ et les contributions des fonds spécifiques sont de 984€

40.000 € ont été distribués sur 6 ACAB. A noter que si nous avons maintenu la 7ème ACAB, nous aurions été en léger déficit.

Les frais totaux se sont élevés à 1360€:

- 759€ pour le fonctionnement des ACAB (défraiements démarrés en 2023, repas, location de salle)
- 291€ en communication (site web, flyers,...)
- 193€ de frais de consultation d'un comptable
- 63€ pour l'organisation des AG
- 54€ de frais bancaires

type	sous-type	détail	2019	2020	2021	2022	2023	Total général
-	Fonds général							
	+	Total pour ACAB		-12 790	-35 592	-38 868	-40 000	-127 250
	+	Total pour Bourses spéciales			-1 200			-1 200
	+	Total pour contribution fonds spécifiques	300	1 418	23	259	984	2 983
	+	Total pour dons	3 859	655	8 672	3 133	7 155	23 474
	+	Total pour frais	-1 174	-499	-417	-1 424	-1 360	-4 875
	+	Total pour mutualisation	4 282	14 777	35 909	36 912	36 709	128 589
	-	Prêts					0	0
		Total pour Prêts					0	0
		Total pour Fonds général	7 267	3 560	7 395	12	3 488	21 722
+		Total pour fonds spécifique	4 369	15 596	17 729	38 006	48 243	123 943
		Total général	11 636	19 157	25 123	38 018	51 731	145 665

3.2 Fonds général

Depuis la création de la fondation jusque décembre 2023, pas moins de 131 bourses ont été délivrées !

Depuis janvier 2023, près de 40.000 euros ont été partagé entre 37 projets réparties sur 6 ACAB durant l'année. Voici la liste, la description de chaque projet est disponible sur le site :

<http://fondationmariusjacob.org/le-fonds-marius-jacob/#les-projets-deja-soutenus>

ACAB 19 :

- 👊 Autodeffém
- 👊 Feros
- 👊 D ASBL
- 👊 Matmouth
- 👊 Radio Vacarme
- 👊 Vanderstrasse
- 👊 ZK house

ACAB 20 :

- 👊 Liberté aux Grenouilles
- 👊 Bloc Féministe Antiraciste
- 👊 Octopus
- 👊 I See You
- 👊 Collectactif

ACAB 21 :

- 👊 Bloc Féministe Antiraciste
- 👊 Kami Harmony
- 👊 Trans Solidarity Fund Belgium
- 👊 Front Féministe
- 👊 Pride VNR
- 👊 La Constellation
- 👊 Toustes en Transe

ACAB 22 :

- 👊 Zone à Déplumer
- 👊 Let's talk about non binary
- 👊 Sempahore
- 👊 La marmeeet
- 👊 elles dont des films
- 👊 institut des connaissances africaines

ACAB 23 :

- 👊 Bruxelles Dévie
- 👊 Wuune
- 👊 Brigade action féminsite
- 👊 Soirées chaudières
- 👊 Susu
- 👊 Bxl against genocide

ACAB 24

- 👊 Zap games
- 👊 Salon des Diasporas noires
- 👊 Polymorphistes
- 👊 Immense festival
- 👊 La bougie
- 👊 Flyers for falastin

3.3 Fonds spécifiques

Les collectifs qui le désirent peuvent faire la demande pour la création d'un fonds spécifique pour auto-financer leurs activités ou pour financer une thématique spécifique (en lien avec la mission et les valeurs de la Fondation). La création d'un fonds spécifique est validée par l'assemblée ou à défaut par le groupe de coordination puis présentée en assemblée. La contribution de chaque fonds spécifique est libre et peut être mise à jour par les personnes le représentant.

A la fin 2023, 123.943 € sur notre compte sont alloués aux fonds spécifiques, soit 48.243 € de plus qu'en 2022.

3.3.1 Nouveaux fonds spécifiques

De nouveaux fonds spécifiques ne cessent de voir le jour. A la fin 2023, 12 fonds spécifiques étaient actifs, pour atteindre 15 fonds hébergés en avril 2024. C'est une fierté de pouvoir soutenir une toujours plus grande diversité de luttes.

- **FONDS DON'T PAY** (créé en 2023) : « On ne paiera pas » est une campagne bilingue (voir www.dont-pay.be) dont le but est de se défendre collectivement face aux factures d'énergie impayables et appeler à sortir l'énergie du marché privé. Des dizaines de milliers de personnes ne savent plus payer leurs factures, et doivent faire face de manière isolée aux conséquences que cela implique (huissiers, frais supplémentaires, surendettement,...). Pour mettre fin à ces humiliations, nous avons besoin de nous organiser ensemble. A travers l'organisation d'assemblées locales, de café-soutien, de séance de porte à porte, d'actions dans l'espace public,..., nous voulons toucher le plus de personnes possible. Nous voulons nous compter pour rendre visible l'ampleur du problème, nous appelons à nous mobiliser et à nous défendre collectivement.

- **FONDS BRUSSELS FOR PALESTINE (anciennement Brussels Against Genocide)** : Ce fonds a pour but de soutenir :
 - les actions et appels portés directement par les Palestinien.ne.s, et organisés et/ou relayés à Bruxelles.
 - les réseaux de solidarité autogérés qui se mettent en place afin de pallier à l'absence délibérée de responsabilités de la part de l'État belge envers la communauté palestinienne.
 - Les initiatives et actions menées par des collectifs palestiniens qui travaillent sur le terrain à Gaza, en Palestine et dans la région afin de venir en aide directe au peuple gazaoui.

- **FONDS FAST** : En tant que groupes et personnes trans, nous sommes confrontés collectivement aux lois absurdes qui régissent toujours notre accès à des soins de santé décents et des moyens de subsistance convenables.
 - Acquérir et maintenir des moyens collectifs d'autonomie face au système médical et administratif transphobe, raciste, classiste et sexiste,
 - Financer le soutien pour l'accès aux traitements corporels, hormonaux et besoins de santé de base,
 - Contribuer à nos actions de terrain,
 - Soutenir les recherches sur l'on mène pour avoir enfin des informations sur nos corps et les traitements.

- **La Dinée** : Il y a maintenant quelques années, ce collectif occupe un terrain communal tondu régulièrement pour y faire émerger un jardin comestible, gratuit et accessible à tout le monde, où refléurit la biodiversité. <https://occuponsleterrain.be/2020/11/09/jardin-collectif-de-la-dinee/>
- **Justice pour Adil et Justice pour Imad** : cagnottes créée en soutien de la famille de ces deux victimes de violences policières

3.3.2 Les autres fonds spécifiques actifs en 2023

- **FONDS ANTI-RÉPRESSION:** Le Fonds de Solidarité contre la répression s'organise autour des questions de répression policière et juridique.
- **FONDS ACTIONS URGENTES:** Le fonds d'actions urgentes fournit une aide financière rapide pour appuyer des mobilisations et actions.
- **FONDS SANTE EN LUTTE:** Le collectif regroupe infirmier·e·s, sages-femmes, brancardier·e·s, aides-soignant·e·s, médecins, personnel de la lingerie, de la restauration, de l'entretien ménager, technicien·ne·s, secrétaires, laborantin·e·s, ambulancier·e·s, patient·e·s, etc.

- **FRONT ANTI EXPULSION:** Ce fonds soutient des personnes qui se font expulser de chez elles. Il succède à la fondation grève des loyers.
- **FONDS TSFB:** Le Fonds de Solidarité Trans* Belgique a pour objectif d'intervenir principalement sous forme d'aide matérielle ou de service pour des besoins d'urgence (Smartphone, Railpass...) ou de soins (séances psy, vêtements, abonnement salle de sport...) à l'avantage de personnes Trans* précaires qui vivent en Belgique.
- **L'AMORCE:** Ce fonds vise à soutenir la création d'un outil de mutualisation de revenus à Liège (qui s'inspire notamment de la fondation Marius Jacob).
L'Amorce a obtenu son statut de fondation, et les premières bourses ont été octroyées en février 2023! Ce fonds a été clôturé en décembre 2023.
- **MODAVE:** Ce fonds a été créé pour permettre le rachat d'un terrain de 14 hectares de forêt acheté il y a une dizaine d'années par une bande élargie de potes constituée en coopérative.
Une ASBL est à présent constituée pour la propriété et la gestion du terrain, et une bonne partie de fonds récoltés ont été utilisés. Ce fonds devrait être clôturé en 2025.
- **LE FONDS ANTI-EXPULSIONS:** Dans la même lignée que le fonds anti-répression, un fonds anti-expulsions a été créé à l'initiative du groupe intersquat et occupations faisant face aux frais de justice liés à des procédures d'expulsions dans le cas de squat à Bruxelles.

3.3.2 Les fonds spécifiques en veille

Les fonds spécifiques RAZB (Réseau d'Accueil des Zapatistes en Belgique) et de la ZAD Arlon sont en veille, c'est-à-dire qu'il reste un montant sur ces fonds mais qu'ils ne sont plus actifs.

3.3.3 Relais à la coordination

Chaque fonds spécifique a au moins une personne de contact auprès de la fondation, et les communications se font via l'adresse générique contact@fondationmariusjacob.org, pour en assurer la transparence et le relais si nécessaire

3.4 Prêt sans intérêt

Nous en parlions lors du rapport précédent: Pour la première fois, la fondation a octroyé un prêt sans intérêt à une organisation. 10.500€ ont été prêtés à FEROS ASBL, qui a reçu environ 50.000 € pour des ateliers liés à l'activisme durable (par exemple sur la résilience émotionnelle, l'inclusivité, le soutien suite à des traumas ou des stratégies d'activisme). Il leur est demandé d'avancer une partie de ce subside, sans quoi les activités ne pourraient pas démarrer. L'ASBL a donc reçu ces 10.500 € en prêt de la Fondation et les a remboursés avant la fin de l'année.

4. Partenariats

En 2023, nous avons poursuivi nos contacts avec d'autres fondations. Certaines nous ont soutenu en finançant des fonds spécifiques, et d'autres se sont montrées fort intéressées par notre mode de fonctionnement.

Nous assistons régulièrement à des événements organisés par Edge Funders, une fédération de fondations qui se veulent progressistes (à des degrés divers). Lors de notre participation à la conférence globale à Berlin en octobre 2023, nous avons été surpris.es de l'intérêt pour notre modèle et notre gouvernance. Nous avons notamment animé un atelier sur les privilèges avec Mycelium et Ktisis Capital.

Nous avons créé des ponts avec la Fondation Mycélium, qui nous soutient sans contrepartie pour la 3ème année consécutive, et avec qui nous avons réfléchi à des ateliers relatifs à l'argent, et à la présence commune lors de la conférence Edge à Berlin. Nous avons aussi rencontré d'autres fondations francophones dans l'optique de trouver des financements auprès de philanthropes progressistes qui ne connaissent pas les mouvements militants mais qui pourraient y être sensibles.

Un chantier démarré en 2023, et qui on l'espère va se concrétiser en 2024, est la recherche de financements (fonds d'ancrage) pour:

- répliquer le modèle ailleurs, en rendant facilement accessibles nos outils et notre modèle de fonctionnement (10.000€)
- questionner notre démarche au moyen d'un travail de recherche action (50.000€ pour rémunérer deux personnes à temps partiel pendant 1 an)
- pérenniser notre structure sans perdre notre autonomie (support structurels à partir de 5.000€/an)

5. Perspectives 2024

La Fondation Marius Jacob fête sa cinquième année de vie avec entrain et l'envie de poursuivre ses actions. Les membres de la coordination gardent toujours autant de créativité pour des nouvelles perspectives, c'est toujours l'énergie et le temps qui limitent les réalisations. Mais l'arrivée de nouvelles personnes entre 2022 et 2023 permet de poursuivre les chantiers déjà entamés.

S'il n'y a eu qu'un e-mail à l'adresse "angles morts" posant des questions de transparence sur nos frais et la part des mutualisations qui vont aux ACAB, nous ne sommes pas parvenu.e.s à lancer un groupe de travail pour prendre du recul sur notre fonctionnement. Ceci est un effort qui doit encore être réalisé.

En termes de communication, le but est d'affiner le plan de communication et d'assurer de façon plus continue encore la présence de la Fondation à différents événements et lieux de rencontre. On a pu voir l'effet positif des efforts déjà réalisés en 2023.

La Fondation a été approché par un collectif néerlandophone qui propose de développer un penchant flamand, les modalités restent à réfléchir mais le besoin est bien présent.

Nina et Alix se sont rendues dans le Sud de la France pour participer à l'élaboration d'une "coalition" de mouvements et fondations radicales pour trouver des ressources complémentaires, mais aussi échanger des bonnes pratiques. Notre fondation est d'ailleurs souvent citée en exemple en termes de gouvernance partagée et décentralisée, et de réflexion concrète sur les dynamiques de pouvoir.

Nous avons également prévu de fêter les 5 ans de la Fondation avec concerts et performances, durant la 2ème partie de 2024

